



AR Prefecture

REPUBLIQUE FRANCAISE

00912-20250411-2025\_37-DE  
Recu le 14/04/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 11 avril 2025

**Ville de Peille**

**Département des  
Alpes-Maritimes**

**Arrondissement  
de Nice**

**Délibération  
n°2025\_37**

**Nombre de conseillers  
en exercice : 19**

**Nombre de présents :  
12**

**Nombre de votants :  
16**

**L'an deux mille vingt-cinq et le onze avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de PEILLE, régulièrement convoqué le sept avril deux mille vingt-cinq, s'est réuni en séance publique en nombre prescrit par la loi, dans l'Hôtel de Ville de PEILLE, sous la présidence de Monsieur Cyril PIAZZA, Maire.**

**Présents** : M. Cyril PIAZZA, Maire ; Mme Béatrice ELLUL, M. Serge CASTAN, Mme Christiane DELAIRE, M. François ALZIARI, Adjoints ; Mme Nicole OUDINOT, Mme Michelle NOERO, Mme Emilie PLAZA MORENO, Mme Christine MOLINO, M. Christophe LERICHE, M. Damien SCANDOLA, M. Sébastien GOUBELY, Conseillers Municipaux

**Ont donné procuration :**

Mme Jessica JAMES, Conseillère Municipale à Mme Nicole OUDINOT, Conseillère Municipale

M. Bernard GIRAUD, Adjoint au Maire, à Mme Béatrice ELLUL, Adjointe au Maire

M. Jean-Marc SIMONI, Adjoint spécial, à Mme Christine MOLINO, Conseillère Municipale

M. Christian CRISCI, Conseiller Municipal, à M. Christophe LERICHE, Conseiller Municipal

**Absents excusés** : M. Adrien ARSENTO, Mme Marie COMPAN, Mme Alicia MENARDO, Conseillers Municipaux.

**Secrétaire de séance** : Mme Béatrice ELLUL, Adjointe au Maire

**Objet de la délibération : Renouvellement du contrat de location d'une partie de la parcelle D0001 située route des Clues à La Grave de Peille avec YANIS JARDINS & PROPRETÉ**

Vu la délibération du conseil municipal de Peille n°2024\_134 en date du 10 décembre 2024 autorisant Monsieur le Maire à signer le contrat de location d'une partie de la parcelle D0001 route des Clues à la Grave de Peille, avec la société YANIS JARDINS & PROPRETÉ,

Vu la convention de location signée par les parties le 19 décembre 2024,

Considérant que cette convention est arrivée à échéance le 31 mars 2025 ;

Il est proposé au conseil municipal de régulariser et prolonger cette location avec un renouvellement de contrat de six mois à partir du 1<sup>er</sup> avril 2025 et de fixer le prix mensuel de location à 100 €.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,

La présente délibération est susceptible d'être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa date d'exécution :

- soit en exerçant un recours administratif (gracieux ou hiérarchique)

- soit en exerçant un recours contentieux devant les juridictions administratives.

**AR Prefecture**

006-210600912-20250411-2025\_37-DE  
Reçu le 14/04/2025

2 Abstentions (Mme Nicole OUDINOT, Conseillère Municipale, M. Bernard GIRAUD, Adjoint au Maire par procuration)

1 Contre (Mme Emilie PLAZA MORENO, Conseillère Municipale)

A la majorité des votants,

Accepte de renouveler le contrat de location route des Clues avec la société YANIS JARDINS & PROPRETÉ selon le projet de convention annexé à la présente délibération.

Autorise Monsieur le Maire à signer ledit contrat.

Fait et délibéré en séance le 11 avril 2025

la secrétaire de séance  
Béatrice ELLUL

le Maire,  
Cyril PIAZZA.



La présente délibération est susceptible d'être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa date d'exécution :  
- soit en exerçant un recours administratif (gracieux ou hiérarchique)  
- soit en exerçant un recours contentieux devant les juridictions administratives.